



Analyse des
marchés

P 2-4



Perspectives

P 4



Bilan et
recommandations

P 4



bulletin mensuel sur les marchés agricoles

points saillants

- Les disponibilités (offres paysannes, stocks commerçants) en produits locaux (céréales sèches, légumineuses) sont faibles dans les marchés suivis.
- L'essentiel de l'approvisionnement est constitué de céréales importées (riz, maïs, sorgho et mil).
- La demande est faible à modérée dans la plupart des pays sahéliens du fait de l'intervention des Etats et de leurs partenaires qui ont injecté des quantités assez importantes de céréales dans les localités en situation d'insécurité alimentaire à travers le cash for work, le food for work et la vente à prix modéré.
- Les marchés ruraux de collecte sont faiblement animés, notamment dans les pays sahéliens, du fait de l'épuisement des produits de la campagne agricole 2015/16 et de l'arrivée timide de ceux de la campagne agricole 2016/17 en cours de récolte.
- Les prix pratiqués en septembre 2016 sont majoritairement inférieurs à leurs niveaux des autres périodes de référence. Cette situation signifie que le marché est moins tendu cette année par rapport aux autres périodes de comparaison.
- Il est observé le démarrage de la commercialisation de certains produits de la nouvelle récolte (maïs, niébé, arachide) dans les marchés des pays du Sahel.
- Les flux sont faibles à nuls pour les produits agricoles sauf au Niger où ils sont réguliers entre le Niger et le Nigeria, mais importants pour d'autres (fruits, huile de palme, sel, produits halieutiques, etc.).

La disponibilité niveau d'approvisionnement des marchés en septembre

- ⇒ **Clôture de la commercialisation** des produits sous pluie (céréales sèches, légumineuses)
- ⇒ **Epuisement des réserves** paysannes et rétrécissement des stocks commerçants, ce qui se traduit par un faible niveau d'approvisionnement de tous les types de marchés.
- ⇒ **Consommation céréalière constituée principalement de céréales importées** (riz, maïs), comme les produits de rente qui ont fait l'objet d'intenses transactions pendant plusieurs mois.
- ⇒ **Mise en marché** des produits en vert (arachide, niébé) démarrée dans plusieurs pays depuis la mi-septembre 2016.

La demande

D'une manière générale la demande des ménages sur les marchés suivis, en produits locaux, a été modérée dans la plupart des pays. Cela s'explique, d'une part dans certains pays du Sahel par la politique de stabilisation des prix opérée par les Etats et leurs partenaires à travers les différentes interventions en faveur des populations cibles, d'autre part par la faiblesse des disponibilités et la présence progressive des nouvelles récoltes.

En revanche, la demande a porté sur les céréales importées, notamment le riz, qui a occupé la principale place de la consommation des ménages (ruraux, urbains).



Les prix

Les prix moyens par kilogramme des céréales sèches ont évolué dans les fourchettes suivantes :

- mil : « 200-328 » FCFA
- sorgho : « 172-229 » FCFA et « 165-230 » FCFA

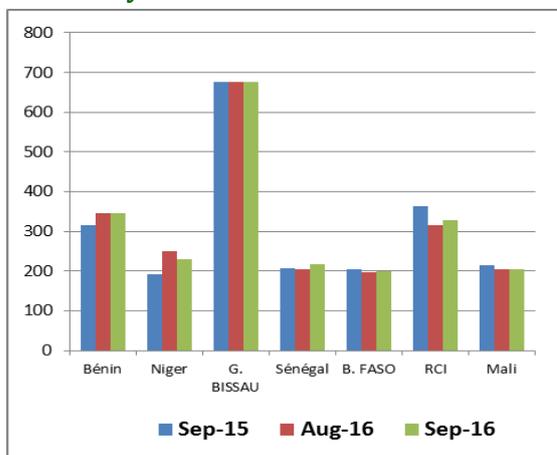
⇒ Toutefois, des pics sont observés dans certains pays : Guinée Bissau (675, 650 et 1 000 FCFA,) et le Bénin, (345 FCFA pour le mil et le sorgho).

La comparaison des prix au cours des deux derniers mois indique les variations suivantes :

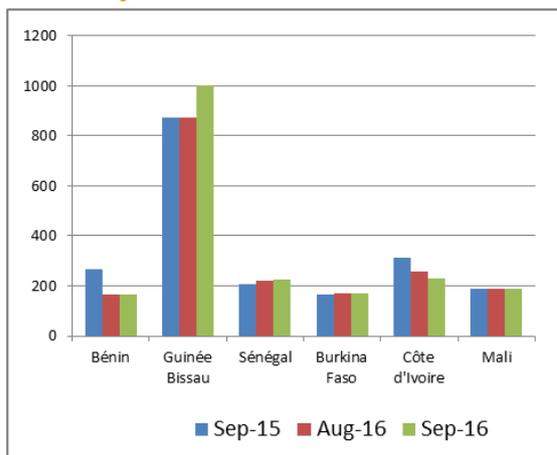
- **mil** : sensibles hausses pour le Sénégal (+6%), la Côte d'Ivoire (+4%) et une stabilité pour les autres pays
- **sorgho** : une hausse moyenne pour la Guinée Bissau (+12%), de faibles baisses de l'ordre de 4% (Côte d'Ivoire, Niger) et une stabilité partout ailleurs
- **maïs local** : une hausse pour la Guinée Bissau (+14%), une baisse en Côte d'Ivoire (-11%) et une relative stabilité dans les autres pays
- **riz local décortiqué** : des baisses importantes au Niger (-21%), en Guinée Bissau (-23%) et faible au Burkina Faso (-8%)
- **riz importé brisé non parfumé** : une forte hausse pour la Guinée Bissau (+33%) et relative stabilité dans les autres pays



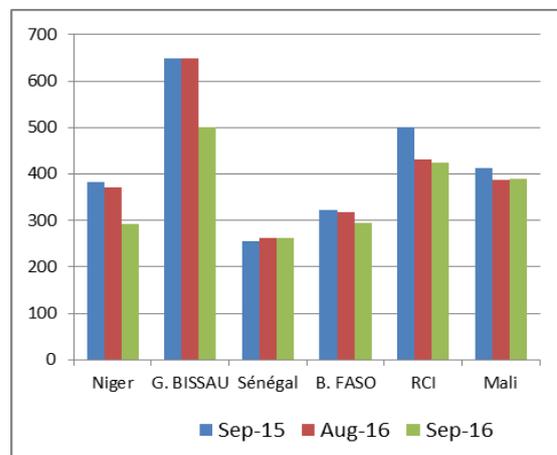
Prix moyens mensuels de détail du mil



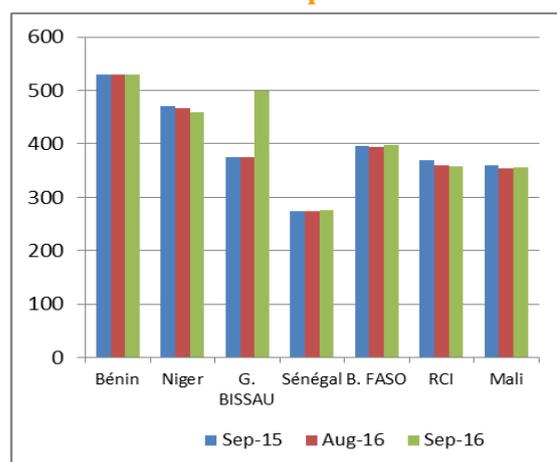
Prix moyens mensuels de détail du maïs



Prix moyens mensuels de détail du riz local décortiqué



Prix moyens mensuels de détail du riz importé



Les variations par rapport à l'année dernière à la même période (septembre 2015) :

- **mil** : des hausses modérées à importantes au Bénin (+10%), Niger (+21%), Sénégal (+5%) et des baisses en Côte d'Ivoire (-10%) et au Mali (-4%)
- **sorgho** : des hausses au Bénin (+10%), au Niger (+17%), en Guinée Bissau (+12%) et des baisses en Guinée Conakry (-11%), en Côte d'Ivoire (-10%), au Sénégal (-5%), au Mali (-4%)
- **maïs local** : des baisses importantes au Bénin (-38%), en Côte d'Ivoire (-26%) et des hausses modérées en Guinée Bissau (+14%), au Sénégal (+10%)
- **riz local décortiqué** : des baisses importantes ont été observées au Niger, en Guinée Bissau (-23%, chacun), faibles à moyennes au Burkina Faso (-9%), en Côte d'Ivoire (-15%), au Mali (-6%) et une importante hausse en Guinée Conakry (+28%), tandis qu'au Sénégal une faible augmentation de +3% est notée
- **riz importé brisé non parfumé** : la seule variation notable de cette céréale a été enregistrée en Guinée Bissau (+33%) tandis que dans les autres pays, les variations sont faibles (1% à 3%) voire nulles

Les variations par rapport aux moyennes des cinq dernières années :

- **mil** : les baisses sont notées dans tous les pays, avec les taux ci-après : Côte d'Ivoire (-10%), Burkina (-6%), Mali (-4%) et une importante hausse en Guinée Conakry (+26%)
- **sorgho local** : les écarts sont majoritairement à la baisse avec des taux respectifs en Côte d'Ivoire (-15%), au Mali (-12%), au Sénégal (-4%), au Burkina (-3%) et une importante hausse en Guinée Bissau (+21%)
- **maïs local** : d'importantes baisses ont été enregistrées au niveau de la Côte d'Ivoire (-45%), du Bénin (-25%) et au Mali (-10%)
- **riz local décortiqué** : les variations significatives concernent trois pays : Niger (-29%), Burkina Faso (-14%), Guinée Conakry (+21%)
- **riz importé brisé non parfumé** : les variations notables n'intéressent que deux pays : Guinée Conakry (28%) et Côte d'Ivoire (-19%)

Les flux (internes, externes)

Les flux internes sont dominés par de faibles transferts des marchés de collecte situés en zone de production vers ceux de consommation, mais également des marchés de groupement vers ceux de consommation des zones déficitaires.

Les flux externes se réalisent entre les pays voisins. Il a été observé quelques échanges avec les axes suivants : Mali-Sénégal, Guinée Conakry-Sénégal, Côte d'Ivoire-Sénégal (via le Mali), Niger -Nigeria, Niger-Bénin etc.

Les produits les plus échangés sont les céréales (maïs, riz), l'arachide, le bétail (ovin, bovin), l'huile de palme, la cola, le sel, les poissons, etc.

Les produits de rente

Les marchés sont faiblement approvisionnés en légumineuses sèches (arachide, niébé). Ce fléchissement de la disponibilité s'explique par l'épuisement de ces produits. Toutefois, la mise en marché des nouvelles récoltes a démarré depuis la mi-septembre. Les prix de ces produits ont évolué dans les fourchettes suivantes : « 349-512 » FCFA/kg (niébé), « 612-880 » FCFA/kg (arachide décortiquée).

Les variations par rapport au mois d'août 2016 indiquent qu'au cours des deux derniers mois, les prix sont restés relativement stables. En effet, les écarts sont faibles et s'établissent comme suit : niébé (-8% à +1%), arachide décortiquée (-2% à +1%), sauf au niveau du Bénin où une importante baisse de -19% a été enregistrée.

La comparaison annuelle montre que les prix du niébé ont connu des variations alternatives : des hausses au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire (+4%, chacun), au Mali (+6%), des baisses au Bénin (-12%), au Sénégal (-12%). Inversement, pour l'arachide décortiquée, les prix accusent partout des baisses faibles : Guinée Conakry (-5%), Sénégal (-2%), Côte d'Ivoire (-5%) et modérées : Bénin, Mali (-19%, chacun), Niger (-11%).

Par rapport aux moyennes quinquennales les variations sont négatives dans la plupart des pays : Bénin (-14%), Niger (-6%), Côte d'Ivoire (-3%) et positives pour les autres : Sénégal (+3%), Burkina (+5%).

Perspectives

Caractéristiques des marchés en octobre 2016 :

- Une amélioration notable des disponibilités des produits locaux (céréales, légumineuses) due à la mise en marché des nouvelles récoltes de la campagne agricole 2016/17. Les offres paysannes vont se traduire par des transferts à partir des marchés ruraux de collecte par la reconstitution progressive des stocks dans les marchés de groupement ou de consommation
- Une demande forte, car les consommateurs et les commerçants vont profiter de la nouvelle situation de niveaux bas des prix pour reconstituer leurs stocks.
- La tendance baissière des prix observée depuis le début du mois de septembre va se poursuivre inéluctablement pendant les deux prochains mois.

Conclusion et recommandations

Le mois de septembre 2016, a été caractérisé par une faiblesse des disponibilités en produits locaux (céréales sèches, légumineuses). Cette faiblesse, cumulée à la forte demande des consommateurs, s'est traduite par un niveau élevé des prix pratiqués. Toutefois, ils sont, majoritairement plus bas, que leurs niveaux des autres périodes de référence.

Durant le mois d'octobre 2016, les disponibilités s'améliorent notablement. En effet, la plupart des produits de la campagne agricole 2016/17 ont atteint leur maturité et sont en cours de récolte. Ainsi, leur commercialisation va s'accroître davantage.

Concernant les prix, ils vont poursuivre leur tendance baissière amorcée depuis le mois de septembre 2016.

Les flux qui ont connu un ralentissement, vont reprendre leur rythme entre les pays de la sous région. La gamme des produits va s'élargir.

Compte tenu de la forte dépendance des ménages sahéliers des marchés, il est recommandé de surveiller régulièrement le fonctionnement des marchés et de réaliser même des missions d'évaluation des marchés au cours du mois des prochaines semaines, pour informer à temps, de l'état d'approvisionnement des marchés et du niveau des prix des produits de grande consommation, les décideurs et les partenaires techniques et financiers.

Ce bulletin a été produit et diffusé avec le soutien de nos partenaires :



Comité de rédaction

Directeur de publication : Sani LAOUALI ADDOH, Coordonnateur RESIMAO (saddoh@gmail.com)

Rédacteur en chef : Mouhamadou NDIAYE, Vice Coordonnateur du RESIMAO (dionkndiaye@yahoo.fr)

Mise en forme et diffusion : Secrétaire exécutif du RESIMAO, Mahamadou DAOUAYE (mdaouaye@gmail.com)

Membres : Responsables SIM des pays membres RESIMAO et gestionnaires de la BD des pays membres